

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA LE

MARDI 13 FEVRIER 2024

A

18 HEURES

EN MAIRIE

SALLE MARC-LOUIS DE TARDY

Pour information, la séance du conseil municipal sera retransmise en direct sur le site internet et la page Facebook ville du Coteau.

Conseil municipal du 13 février 2024

Ordre du jour

- 1 – Débat d'orientation budgétaire 2024
- 2 – Ligne de trésorerie exercice 2024
- 3 – Approbation du projet de rénovation du bassin dans le parc Antoine bécot – plan de financement
- 4 – Parcelle Malaval – Transfert de propriété
- 5 – Désaffectation, déclassement et cession d'un terrain communal chemin Jean de La Bruyère (section AO 465)
- 6 – Travaux d'enfouissement de réseaux « France Telecom » rue de Varennes (OP 27 395)
- 7 – Programme d'éclairage public 2024 – Octroi d'un fonds de concours et d'une subvention au SIEL
- 8 – Approbation d'une convention d'adhésion avec le pôle Santé au travail du Centre de gestion de la Loire pour la médecine professionnelle et préventive des agents
- 9 – Rapport sur les formations élus pour l'année 2023
- 10 – Suppression de plusieurs postes budgétaires